

Pile aux Coulevres. Elle comprend quatre-vingts acres de terres.

Le couvent est construit en bois, à deux étages avec toit mansard, mesurant soixante-dix huit pieds en longueur. Il est peinturé, sablé, surmonté même d'un petit dôme. Ajoutons à cela une petite chapelle extérieure sur le côté sud et nous aurons fini la description du couvent. Le tout offre un coup d'œil charmant.

Le monastère de Notre-Dame du Lac St Jean comprend sept religieuses venant des Ursulines de Québec.

Il nous reste maintenant à parler de la cérémonie de l'installation qui a été des plus imposantes.

Cette installation a eu lieu le 1er août courant.

Coincidence assez remarquable, ce fut aussi le premier août—en l'an 1639—que la révérende mère de l'Incarnation fit son entrée dans la ville de Québec.

A l'occasion de cette installation une *grand-messe* fut chantée par le Révd M. Richard, directeur du collège des Trois-Rivières. L'officiant était assisté de M. l'abbé Belley, comme diacre, et de M. l'abbé H. Cimon comme sous diacre.

Après l'évangile, le curé de Notre-Dame du Lac, le Révd. M. Lizotte monta en chaire et donna lecture de la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chicoutimi.

Dans cette pastorale, Monseigneur rappelle en termes éloquentes l'arrivée de la Mère de l'Incarnation à Québec, les sacrifices qu'elle dû s'imposer pour fonder un couvent, et puis les fruits abondants fournis par l'institution; Monseigneur termine en exprimant l'espoir que le nouveau monastère de la Pointe Bleue sera aussi productif en bons fruits.

Le sermon de circonstance fut donné par le Révd M. Bruno Leclerc, curé d'Hiébertville. Le prédicateur avait choisi pour texte cette parole de l'Écriture Sainte: *La maison que j'ai choisie est grande.*

On s'accorde à dire que ce sermon est une véritable pièce d'éloquence, et qu'il a produit une profonde impression.

Le sermon terminé, Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, procéda à la bénédiction de la cloche du monastère.

On alla ensuite prendre le goûter—Mgr Racine, douze membres de son clergé ainsi que parrains et marraines—au monastère.

Sur les trois heures de l'après-midi, après un salut solennel chanté par Mgr Racine, Sa Grandeur, le clergé et toute l'assistance se rendirent en procession au couvent. En tête de la procession, marchait la société St-Jean Baptiste, bannières déployées, suivie de la société des Enfants de Marie, ayant également ses étendards. Puis venaient le clergé, croix en tête, et l'évêque paré de ses ornements pontificaux. Derrière Mgr Racine, marchaient deux à deux, les religieuses qui devaient définitivement s'installer dans le couvent de Notre-Dame. La supérieure des Ursulines de Québec ainsi que la sœur St Joseph étaient présentes dans la procession. Elles étaient suivies de cinq prêtres et enfin des paroissiens de Notre-Dame et de citoyens venus de toutes les parties du Lac.

La procession se fit au chant des cantiques et des psaumes.

Les décorations de la procession étaient superbes. Ce n'était partout que banderolles, drapeaux, arcs de triomphe et balises.

Un véritable enthousiasme régnait dans la foule. Elle paraissait vivement impressionnée par le spectacle dont elle était le témoin.

Rendu à la porte du monastère Mgr de Chicoutimi procéda à la bénédiction du couvent, après quoi il adressa la parole. Le texte de l'allocution était celui-ci: *Ecce quod concupivi jam video, quod speravi jam teneo.* Mgr parla des sacrifices qui sont obligés de faire celles qui se consacrent au Seigneur, leurs adieux au monde, à la famille, aux plaisirs. Puis s'adressant aux nouvelles religieuses, le vénérable évêque dit que leur dévouement rappelait celui de la mère de l'Incarnation, puisque comme leur fondatrice, elles quittaient sans regret leur pays, leur ville, pour s'enfouir dans la vallée du Lac St Jean.

Il retraça ensuite les vertus de Marie de l'Incarnation, son zèle infatigable lorsqu'il s'agissait de donner l'instruction aux petites sauvagesses de Québec, engageant en même temps les sœurs du nouveau monastère à la pratique des mêmes vertus et à montrer un zèle et un dévouement égaux en faveur des enfants canadiens du Lac St Jean.

Cette allocution terminée, les portes du couvent furent entr'ouvertes et l'évêque de Chicoutimi invita les religieuses à en franchir le seuil:

"Prenez possession, leur dit-il, de votre maison, objet de tous vos désirs."

A ce moment, les bonnes religieuses se jetèrent aux pieds de l'évêque et sollicitèrent de lui une dernière bénédiction.

Cette scène émut tous les assistants jusqu'aux larmes.

Les religieuses entrèrent alors dans leur monastère dont on ferma les portes sous un double verrou. Le clergé se retira de son côté dans la chapelle du couvent et la fête se termina par la bénédiction solennelle de l'évêque.

N. B.—La première supérieure du couvent de Notre-Dame du Lac St Jean est la Sœur St Raphaël, et l'assistante supérieure, la sœur St Henri.

*Programme de l'Hon. M. Mousseau, quant à la colonisation et l'agriculture.*—Ces deux questions intéressantes au plus haut degré les cultivateurs, nous croyons nécessaire de faire connaître à nos lecteurs le programme qu'entend suivre, à ce sujet, l'Honorable M. Mousseau qui vient de succéder à l'Honorable M. Chapleau comme premier ministre de la Province de Québec.

Nous donnons ici un extrait du discours-programme de l'Hon. M. Mousseau, prononcé devant les électeurs du comté de Jacques Cartier dont il a réclamé les suffrages pour représenter ce comté.

... "Messieurs, j'arrive maintenant à la question de colonisation et à la question de l'agriculture. Ce sont les grandes sources de la richesse d'un pays comme le nôtre. L'idée que j'exprime en ce moment, je la poursuis depuis longtemps. La colonisation, c'est ce que j'ai demandé il y a au delà de vingt ans alors que, encore jeune homme, j'écrivais dans un journal que d'autres collaborateurs et moi avions fondé dans un but de colonisation. Ce que je voulais dans le temps, je me trouve en position de le faire maintenant. Messieurs je ne veux pas vous ennuyer de citations, mais je tiens à vous dire ce que j'écrivais, il y a vingt ans. Vous verrez que ces écrits ont encore de l'à-propos,